

**ASSOCIATION IXESN FRANCE**

50 rue des Tournelles  
**75003 PARIS**

**RAPPORT**

de

**FERCO SAS**

Commissaire aux Comptes

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

-:-:-:-:-

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES 29 ET 30 AOUT 2020**





103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly  
Tél : 01.47.40.81.50  
ferco@ferco-experts.fr  
www.ferco-experts.fr

Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs,

## OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **IXESN FRANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 12 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

---

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des principes appliqués, ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ainsi, le poste fonds dédiés est alimenté par les fonds reçus de financeurs et non utilisés à la clôture de l'exercice. Ce poste est évalué par votre délégué général en fonction des actions menées sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VÉRIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier, dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

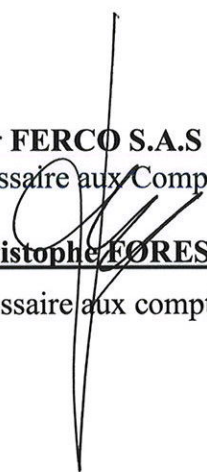
---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 14 août 2020

Pour **FERCO S.A.S**  
Commissaire aux Comptes  
  
**Jean - Christophe FORESTIER**  
Commissaire aux comptes





## ANNEXE

---

### *Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels



## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 205	946	259	661
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	8 986		8 986	
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 191</b>	<b>946</b>	<b>9 245</b>	<b>661</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	46 150		46 150	28 226
Autres créances	418 443		418 443	123 812
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	203 333		203 333	170 693
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>667 926</b>		<b>667 926</b>	<b>322 731</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>678 117</b>	<b>946</b>	<b>677 171</b>	<b>323 392</b>

FERCO S.A.S  
 Commissaire aux Comptes  
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
 01 47 40 81 50

## Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 000	5 000
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	24 789	24 634
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 732</b>	<b>156</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>32 522</b>	<b>29 789</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	455 822	229 362
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>455 822</b>	<b>229 362</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 210	24 507
Dettes fiscales et sociales	25 617	24 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 000	15 200
<b>DETTES</b>	<b>188 827</b>	<b>64 241</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>677 171</b>	<b>323 392</b>



## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	14 562	1,96	14 719	6,43	-157	-1,06
Production vendue	23 053	3,11	25 411	11,10	-2 358	-9,28
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	698 109	94,11	183 379	80,13	514 730	280,69
Reprises et Transferts de charge			22 226	9,71	-22 226	-100,00
Cotisations	6 038	0,81	5 346	2,34	692	12,94
Autres produits	100	0,01	51	0,02	49	96,08
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>741 862</b>	<b>100,01</b>	<b>251 132</b>	<b>109,73</b>	<b>490 730</b>	<b>195,41</b>
Achats de marchandises			1 458	0,64	-1 458	-100,00
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	109 873	14,81	125 439	54,81	-15 566	-12,41
Impôts et taxes	2 673	0,36	2 461	1,08	212	8,61
Salaires et Traitements	137 300	18,51	125 232	54,72	12 068	9,64
Charges sociales	42 460	5,72	44 205	19,32	-1 744	-3,95
Amortissements et provisions	402	0,05	402	0,18		
Autres charges	219 993	29,66	19 004	8,30	200 989	NS
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>512 700</b>	<b>69,12</b>	<b>318 200</b>	<b>139,04</b>	<b>194 501</b>	<b>61,13</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>229 162</b>	<b>30,89</b>	<b>-67 068</b>	<b>-29,31</b>	<b>296 230</b>	<b>-441,68</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	31		61	0,03	-30	-49,60
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>31</b>		<b>61</b>	<b>0,03</b>	<b>-30</b>	<b>-49,60</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>229 192</b>	<b>30,90</b>	<b>-67 007</b>	<b>-29,28</b>	<b>296 200</b>	<b>-442,04</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>						
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	229 362	30,92	296 525	129,57	-67 163	-22,65
Engagements à réaliser	455 822	61,45	229 362	100,22	226 460	98,73
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 732</b>	<b>0,37</b>	<b>156</b>	<b>0,07</b>	<b>2 577</b>	<b>NS</b>
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	187 600		185 600		2 000	1,08
Prestations en nature	36 138		33 104		3 034	9,17
Dons en nature						
<b>Total des produits</b>	<b>223 738</b>		<b>218 704</b>		<b>5 034</b>	<b>2,30</b>
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	36 138		33 104		3 034	9,17
Personnel bénévole	187 600		185 600		2 000	1,08
<b>Total des charges</b>	<b>223 738</b>		<b>218 704</b>		<b>5 034</b>	<b>2,30</b>

**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : IXESN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 677 171 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 732 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/07/2020 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le 30 janvier 2020, une épidémie apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale, appelée CoronaVirus ou COVID19. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en "pandémie mondiale".

Les mesures et les décisions prises par le gouvernement français ont été en premier lieu un confinement, qui a eu comme répercussion des baisses énormes d'activité, voire même une économie à l'arrêt (fermeture de tous les commerces sauf ceux de première nécessité, arrêt des chaînes de production).

En deuxième lieu, des mesures pour aider les entreprises les plus en difficulté ont été mises en place: chômage partiel, prêts consentis pour faire face à une trésorerie absente, report des charges sociales ou annulation des charges sociales pour les plus petites.

De ce fait, le chiffre d'affaires sur 2020 sera en baisse, l'économie va avoir du mal à repartir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 205			1 205
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 205</b>			<b>1 205</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				8 986
<b>Immobilisations financières</b>				<b>8 986</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 205</b>			<b>10 191</b>

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	544	402		946
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>544</b>	<b>402</b>		<b>946</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>544</b>	<b>402</b>		<b>946</b>

FERCO S.A.S  
 Commissaire aux Comptes  
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
 01 47 40 81 50

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 473 579 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 986		8 986
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	46 150	46 150	
Autres	418 443	418 443	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>473 579</b>	<b>464 593</b>	<b>8 986</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

#### Produits à recevoir

	Montant
USAGERS, PRODUITS NON FACTURÉS	37 600
<b>Total</b>	<b>37 600</b>

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 188 827 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 210	148 210		
Dettes fiscales et sociales	25 617	25 617		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
<b>Total</b>	<b>188 827</b>	<b>188 827</b>		

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(\*\*) Dont envers les associés

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 600
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	2 673
<b>Total</b>	<b>6 273</b>

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	15 000		
<b>Total</b>	<b>15 000</b>		

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
ERASMUS + BUDDY	189 304	189 304	62 771	62 771
FDVA	2 100	2 100		
ERASMUS + MOBILIT	37 958	37 958	8 000	8 000
ERASMUS + ART MO			8 117	8 117
ERASMUS + INCLUSI			114 631	114 631
ERASMUS + TOI+MOI			240 705	240 705
ERASMUS + SIEM			21 598	21 598
<b>Total</b>	<b>229 362</b>	<b>229 362</b>	<b>455 822</b>	<b>455 822</b>

Justification de la ventilation budgétaire  
ESN France 2019-2020

Dans le cadre des subventions d'IxESN France reçues en 2019, six font l'objet d'un report de subvention lié à la réalisation d'activités sur les exercices suivants. La majorité de ses projets sont liés à des financements pluriannuels Erasmus+ dont les durées varient généralement de 24 à 36 mois. Vous retrouverez également des éléments concernant les produits constatés d'avance 2018-2019 et 2019-2020. Nous re prenons ci-dessous chacun de ces éléments :

#### • Fonds Dédiés 2019-2020

##### Erasmus + BuddySystem – 62 771€

Le projet Erasmus + BuddySystem se déroulait initialement sur la période Septembre 2017 – Mai 2020. Plusieurs prolongements liés à la crise du COVID porteront sous réserve de validation de l'Agence Erasmus+ le projet jusqu'au mois Décembre 2020. ESN France est le coordinateur d'un consortium d'acteurs engagés (Universités, association européenne) dans la réalisation d'un système de parrainage entre étudiants locaux et internationaux.

La somme allouée sur fonds dédiés visera à couvrir les activités suivantes pour notre structure :

- Reversement de subvention aux partenaires
- Coordination du projet européen : mise en œuvre et gestion
- Réalisation des travaux suivant :
  - O1 : Création d'une Plateforme web BuddySystem
  - O2 : Développement d'un module BuddySystem sur "Erasmus + App"
  - O5 : Finalisation d'un catalogue pédagogique sur la plateforme BuddySystem
  - O6 : Réalisation d'un kit de formation à disposition d'un réseau de formateurs
- Participation réunions transnationales
- Frais et coûts exceptionnels du projet (prestation externe et frais de publication)

##### Erasmus+ Toit+Moi – WeShareWeCare – 240 705€

Le projet Toit+Moi, renommé WeShareWeCare depuis Avril 2020, se déroule sur une durée de 34 mois de Septembre 2019 à Juin 2022. ESN France est le coordinateur d'un consortium d'acteurs engagés (réseau d'universités, organismes publics, associations de cohabitation) dans la réalisation d'un système de cohabitation intergénérationnelle et interculturelle entre senior et étudiants

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50



## Notes sur le compte de résultat

internationaux.

La somme allouée sur fonds dédiés visera à couvrir les activités suivantes pour notre structure :

- Reversement de subvention aux partenaires
- Coordination du projet européen : mise en œuvre et gestion
- Réalisation des travaux suivant :
  - O1: étude sur les structures et pratiques dans les contextes nationaux
  - O2: étude sur les freins et leviers à la cohabitation intergénérationnelle et interculturelle
  - O3: mémento du lien intergénérationnel
  - O4: plateforme numérique Toit+Moi
  - O5: kit de formation des structures
- Participation réunions transnationales
- Frais et coûts exceptionnels du projet (prestation externe)

Erasmus+ Inclusive Mobility – International Mobility with Disabilities – 114 631€

Le projet Inclusive Mobility, renommé IMD (International Mobility with Disabilities) depuis Mars 2020, se déroule sur une durée de 34 mois de Septembre 2019 à Juin 2022. ESN France est le coordinateur d'un consortium d'acteurs engagés (association spécialisée sur le handicap, organisme public d'orientation et d'insertion pour les jeunes, association étudiante) dans la réalisation d'une plateforme visant à accompagner les jeunes et les associations autour de la mobilité internationale des jeunes en situation de handicap.

La somme allouée sur fonds dédiés visera à couvrir les activités suivantes pour notre structure :

- Reversement de subvention aux partenaires
- Coordination du projet européen : mise en œuvre et gestion
- Réalisation des travaux suivant :
  - A1/O1 – Réalisation d'une plateforme visant à accompagner la mobilité des jeunes en situation de handicap
  - A2/O2 – Réalisation d'une boîte à outils pour les travailleurs jeunesse
  - A3/O3 – Recherche sur les mobilités des jeunes en situation de handicap
  - A4/O4 – Recherche sur les bonnes pratiques d'accompagnement des jeunes en situation de handicap
- Participation réunions transnationales
- Frais et coûts exceptionnels du projet (prestation externe)

Erasmus + Mobilité Vous – 8000€

Le projet Erasmus + KA3 « Mobilité-Vous » se déroule depuis 2018. Il se compose de multiple rencontre physique afin de faciliter le dialogue entre jeunes et décideurs publics sur la mobilité. La majorité des activités ont été réalisées, l'évènement majeur restant à savoir la conférence finale a été reporté pour cause de grève puis en raison de la situation sanitaire. Le projet a donc été prolongé jusqu'à fin octobre 2020 pour nous permettre d'assurer sa finalisation tant sur le plan des activités que de la communication générale des résultats. Il s'agit essentiellement de dépenses de déplacement, de logement, et de nourriture.

Erasmus + ArtMobility – 8117€

Le projet Erasmus + KA1 « ArtMobility » vise à accompagner un groupe de jeunes issus des quartiers prioritaires d'Ile de France en voyage en Italie afin de découvrir une nouvelle culture autour de la thématique de l'Art. Initialement prévu en 2019, le voyage n'a pu se réaliser en concordance avec les calendriers scolaires des jeunes. Il se déroulera donc en Février 2020. Le financement couvre les frais de déplacement et de séjour des jeunes et de leur accompagnateur.

Erasmus + SIEM – 20 598€

Le projet KA3 Erasmus+ SIEM porté par le réseau international ESN International vise à étudier les problématiques d'Inclusion au sein du programme Erasmus+. Débuté en Novembre 2019, il se déroulera sur une période de 24 mois jusqu'en Novembre 2021.

La somme allouée sur fonds dédiés visera à couvrir les activités suivantes pour notre structure :

- Suivi du projet européen : mise en œuvre et gestion
- Réalisation des travaux suivant :
  - WP 1 : Recherche sur l'inclusion : participation à la diffusion des enquêtes et à l'analyse des résultats
  - WP2 : Organisation d'un Focus Group et d'une visite de terrain sur les perspectives étudiantes sur l'inclusion
  - WP4 : Suivi et appui dans la réalisation de la plateforme, réalisation d'une étude de cas relative à l'utilisation de la plateforme
- Dissémination des résultats du projet
- Participation réunions transnationales

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50